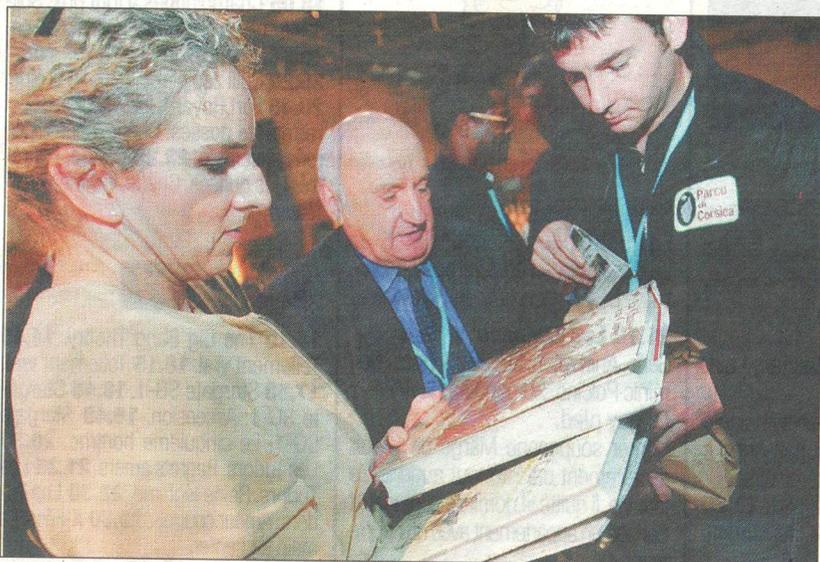


9,5 millions d'euros pour les parcs naturels régionaux



A l'occasion du congrès national à Aups, dans le Var, Delphine Batho, ministre de l'Écologie, a reçu des mains de Jean-Luc Chiappini des livres consacrés au territoire insulaire.

(Photos Franck Muller)

Loin d'être un simple label touristique, les parcs naturels régionaux (PNR) représentent l'engagement fort d'un territoire pour sa protection autant que pour son développement. Telle est la leçon à retenir de trois jours de congrès national à Aups, où se sont rencontrés les responsables des 48 parcs de France. 17 nouvelles structures sont en gestation, dont une à la Sainte-Baume.

À l'avant-garde

Pour la clôture des débats hier, le président de la fédération des parcs a reçu deux ministères : Delphine Batho (Écologie) et Cécile Duflot (Égalité des

territoires). Avant de leur laisser la parole, Jean-Louis Joseph n'a pas caché qu'il fallait faire évoluer le statut des parcs. En modifiant les règles d'adhésion des communes (quand certaines réticences bloquent tout un processus), en allongeant la durée du classement (15 ans au lieu de 12) accordé par décret ministériel, en rendant opposable la charte d'un parc aux règles d'urbanisme afin qu'on ne puisse y construire n'importe quoi, en créant « (des zones franches environnementales » (à l'image des urbaines) pour « expérimenter de nouvelles règles sur le plan fiscal et financier ». Delphine

Batho a abondé dans ce sens, insistant sur le fait qu'il n'était pas question pour le gouvernement « d'en rabattre sur les ambitions environnementales ».

« Des territoires modernes »

La preuve : l'État consacrera en 2013, 9,5 millions d'euros aux PNR, qui sont « à l'avant-garde de la mobilisation pour l'excellence environnementale. Ce que nous voulons faire pour la France, les parcs le font déjà ! », a lancé la ministre. Et d'inviter les parcs à travailler avec elle sur la création prochaine de

l'Agence Nationale de la Biodiversité, « outil indispensable de connaissance » et d'actions sur le terrain. Avant Delphine Batho, Cécile Duflot avait expliqué « combien les parcs incarnent l'idée que (je) me fais d'un territoire » avec ses valeurs fortes et modernes (coopération, développement durable etc.).

La ministre de l'égalité des territoires a par ailleurs promis, à l'occasion du débat de la loi sur le logement et l'urbanisme, « de proposer des solutions pour simplifier la vie (des parcs), en levant par exemple « des incohérences héritées d'un empilement de textes dispa-

rates ». Toujours pour aller dans le sens de plus de lisibilité, la ministre a évoqué la création d'un commissariat général à l'égalité des territoires (issu notamment de la Datar) et doté « d'une forte capacité de prospective, d'observation, d'évaluation » mais aussi « d'instruments très incitatifs de négociation avec les collectivités locales et d'intervention sur les territoires ».

Pour que, par exemple, les fermetures de bureaux de poste ou de gendarmerie soient réfléchies de façon cohérente. Les parcs sont invités à participer à ces débats.

CATHERINE AUBRY